HISCOX

Expertise garantie

Lorsqu’on veut satisfaire un client,
mais que le périmètre du projet dérape.

Notre expertise technologique. Votre continuité.

Assurances spécialisées pour les entreprises de la tech

Les évolutions technologiques vont à une vitesse fulgurante. Hiscox les suit de près, avec des assurances qui vont au-delà des couvertures standard. Spécifiquement axées sur le marché technologique, elles mettent l'accent sur l'avenir et les solutions, et non sur les exclusions.

La meilleure couverture grâce à notre connaissance approfondie du secteur technologique. Nous comprenons vos risques et vos opportunités. Et nous comprenons que vous voulez travailler sans interruption. Grâce à notre approche proactive du traitement des sinistres, qui met l'accent sur la couverture plutôt que sur les exclusions, nous intervenons immédiatement. Par exemple, en vous offrant une assistance juridique et une sécurité informatique complète, que vous ne pouvez obtenir qu'avec l'assurance CyberClear de Hiscox.

Votre meilleure garantie réside dans nos couvertures qui tiennent compte de votre passion et de l'histoire unique de votre entreprise. Découvrez comment nos quatre solutions protègent votre histoire et rendent les risques complexes gérables.

Quand les risques numériques augmentent, nous vous offrons une sécurité qui évolue avec vous.

- ✓ 25 ans d'expérience dans le domaine de la responsabilité civile professionnelle des professionnels de la technologie.
- ✓ Assurances adaptées aux risques spécifiques du secteur technologique.
- ✓ Approche unique du traitement des sinistres.
- ✓ Assistance 24/7 en cas de cyberincident avec CyberClear.
- ✓ Avec CyberClear nos experts juridiques, informatiques et en relations publiques sont immédiatement disponibles pour vous assister.

Les risques dans le domaine technologique

Voici les risques les plus courants auxquels sont confrontés les entrepreneurs technologiques en Belgique :

- Erreurs dans les conseils, la mise en œuvre ou les logiciels causant des dommages importants.
- Rupture de contrat ou retards pouvant donner lieu à des réclamations.
- Conséquences graves des cyberincidents tels que les rançongiciels ou les attaques DDoS.
- Responsabilité produit en cas de hardware défectueux.
- Dommages corporels ou matériels causés à des tiers
- Responsabilité des dirigeants en cas de mauvaise gestion présumée ou de faillite.
- Coûts élevés liés au non-respect de la réglementation, comme le RGPD.

Grâce à une approche ciblée et à des assurances spécialisées adaptées à votre situation, Hiscox vous aide à maîtriser ces risques. Ensemble, nous protégeons ainsi votre entreprise et garantissons votre continuité financière..

Assurances spécialisées pour les risques dans le secteur technologique

Assurance responsabilité civile professionnelle - informatique
Le travail dans le secteur technologique comporte des risques particuliers. Grâce à notre assurance responsabilité civile professionnelle, vous êtes couvert, en tant qu'informaticien professionnel, contre les réclamations en responsabilité civile, y compris les frais juridiques, la rupture de contrat et les erreurs dans le cadre de votre travail.

Assurance responsabilité civile exploitation
D'un café renversé sur un ordinateur portable à un serveur tombé par terre. Avec cette assurance, votre entreprise technologique est couverte pour les dommages matériels et corporels causés à des tiers, y compris les frais juridiques.

Cyberassurance
Les cybermenaces telles que le piratage et la perte de données peuvent avoir de graves répercussions sur votre entreprise. L'assurance Hiscox CyberClear offre une couverture contre la cybercriminalité, les fuites de données, les interruptions d'activité et les frais de rétablissement, y compris une assistance juridique et des services de prévention.

Assurance responsabilité civile des dirigeants
Évitez d'être tenu responsable et de voir votre patrimoine privé menacé. Avec cette assurance, vous êtes protégé, en tant que dirigeant dans le secteur technologique, contre les réclamations pour erreurs de gestion, y compris les frais juridiques, les dommages environnementaux et la gestion de la réputation.

Contactez-nous

Contactez votre courtiers d'assurances: Assurances pour les entreprises technologiques | Hiscox Belgium
www.hiscox.be/fr/assurances-pour-les-entreprises-technologiques

Plus de 300 000 clients professionnels en Europe

Fondée en 1901, Hiscox dispose d'une solide expérience dans l'assurance de diverses professions ainsi que d'une présence très étendue en Europe et à l'international. Dans le domaine des assurances spécifiquement dédiées aux entreprises, notre portefeuille compte aujourd'hui plus de 300 000 clients professionnels en Europe.

Chaque professionnel, quel que soit son secteur d'activité, a besoin d'un assureur qui comprenne les subtilités de son métier et d'un contrat sur mesure. C'est pourquoi Hiscox a développé des assurances en responsabilité civile professionnelle propres à différents secteurs. Ainsi, le client a la garantie d'être assuré contre les risques spécifiques à son domaine. Il bénéficie aussi de l'expertise de nos conseillers dédiés à ces secteurs.

Pour les entreprises technologiques, la continuité va au-delà de la simple assurance

Dans le secteur dynamique des technologies, la continuité des activités est essentielle. Chez Hiscox, nous en sommes pleinement conscients et nous offrons bien plus que de simples assurances. Pionniers dans la mise en place de solutions qui vous aident à maintenir votre activité, nous vous aidons à relever les défis auxquels vous êtes confrontés.

Rupture de contrat
Par exemple, notre assurance responsabilité civile professionnelle offre une couverture étendue avec une attention particulière pour la rupture de contrat. Et si un client refuse de payer après avoir invoqué votre responsabilité, nous vous remboursons vos honoraires. La continuité de votre projet est ainsi garantie.

Violation de la propriété intellectuelle
En plus, nous offrons également une protection contre les violations de la propriété intellectuelle, la négligence et les problèmes de confidentialité. Chez Hiscox, nous proposons donc non seulement une couverture financière, mais aussi un accompagnement personnalisé et des conseils proactifs pour résoudre rapidement les problèmes.

Grâce à notre approche spécialisée et à notre concentration sur le secteur technologique, votre entreprise peut se développer sans encombre.

Sinistres dans la pratique : la couverture comme point de départ, et non les exclusions

Nous vérifions ce qui est couvert, plutôt que de partir des exclusions. Bien sûr, les conditions de nos polices comportent également certaines restrictions, mais nous nous concentrons toujours sur l'invocation d'une garantie spécifique. En cas de sinistre, nous ne réagissons donc pas de manière défensive et ne cherchons pas d'exclusion ! Nous examinons d'abord comment nous pouvons aider et protéger les entrepreneurs de manière rapide et efficace. C'est pourquoi nous misons sur une approche sur mesure et une expertise juridique.

Exemples pratiques

Piratage avec rançon
Une société spécialisée dans la maintenance de la structure informatique dispose d'un contrat de gestion du système de sauvegarde d'un montant de 600 € par an. Un jour, des pirates s'introduisent dans le système informatique de la société cliente de notre assuré et cryptent les données de plusieurs serveurs ainsi que des disques de sauvegarde. Ils réclament à la société cliente une rançon, que celle-ci finit par payer. Elle exige ensuite le remboursement de la rançon d'un montant de 40 000 €.

Intervention d'Hiscox
Après analyse du cas par des experts, Hiscox décide de payer une partie de la rançon, car l'attaque n'aurait pas eu lieu si notre assuré avait mieux sécurisé les données de sa cliente. Même si notre assuré est en faute, nous l'accompagnons dans la gestion de son sinistre pour lui permettre de conserver sa relation commerciale intacte.

Coût du sinistre
- Audit des systèmes par un expert 2 500 €
- Frais d'avocat 5 000 €
- Rançon 28 500 €

Un défaut de performance

Notre assuré héberge le site web de son client et lui garantit un niveau d'accessibilité de 98%. Le client remet en cause cet engagement contractuel suite à différentes plaintes sur son site : lenteur, site non disponible, interruptions... Il menace de réclamer une compensation pour pallier à sa perte de visibilité.

Intervention d'Hiscox

- Si l'assuré est responsable du manque de performance du site. Nous pouvons lui allouer un budget pour y remédier, afin d'éviter ou de limiter une réclamation du client.
- Si l'assuré n'est pas responsable. Nous l'aidons à se défendre, si nécessaire avec l'aide d'un expert et/ou d'un avocat, pour déterminer la meilleure stratégie tout en faisant le maximum pour préserver sa relation commerciale.

Coût du sinistre

- Ajout de moyens techniques supplémentaires chez l'assuré 5 000 €
- Audit des systèmes par un expert 2 500 €
- Frais d'avocat 5 000 €

Un manquement contractuel

Dans le cadre d'un contrat au forfait, la société assurée ne parvient pas à livrer en temps et en heure un nouveau site de vente en ligne à son client. Ce dernier, qui ne peut lancer son site à la date prévue, réclame l'indemnisation du manque à gagner qu'il subit.

Intervention d'Hiscox

Nous intervenons au plus tôt pour favoriser une issue amiable qui :

- limite l'impact financier du sinistre pour la société ;
- préserve sa relation commerciale ;
- minimise la réclamation du client.

Coût du sinistre

- Ajout de deux ressources supplémentaires chez l'assuré 800 € /jour
- Indemnisation du client 6 000 € (3 mois de chiffre d'affaires perdu)

Perte de données de clients
Une opération de maintenance réalisée par la société assurée provoque une perte des données de son client. Un prestataire extérieur est appelé pour reconstituer les données perdues à partir d'archives papier. Son client souhaite obtenir la prise en charge de ces frais.

Intervention d'Hiscox

- Etape 1 : nous mandatons un expert technique pour évaluer les dommages et les mesures à mettre en place.
- Etape 2 : nous finançons la récupération des données perdues.
- Etape 3 : nous indemnisons sur justificatifs le préjudice subi par le client suite à l'incident, si nécessaire en prenant directement contact avec lui.

Coût du sinistre

- Recours à un expert technique 1 500 € /jour
- Coût de récupération des données 4 000 €
- Indemnisation du client 3 000 € (manque à gagner suite à la perte)

Faute professionnelle
Notre assuré installe un logiciel de gestion des stocks chez son client. Suite à une erreur de configuration par le technicien, le suivi des stocks et l'évaluation des besoins d'approvisionnement ne sont pas conformes à la réalité. Le client doit avoir recours à des sous-traitants pour entreposer ses marchandises et assurer les livraisons.

Intervention d'Hiscox
Nous mandatons un expert technique pour évaluer les reponsabilités et les dommages effectivement subis par le client. Dans un second temps, nous indemnisons sur justificatifs le préjudice subi par le client suite à l'erreur de configuration.

Coût du sinistre

- Recours à un expert technique 1500 € /jour
- Reconfiguration du logiciel 3 000 €
- Indemnisation du client 10 000 €

Notre expertise dans le secteur technologique

- ✓ 25 ans d'expérience dans le domaine de la responsabilité civile professionnelle des professionnels de la technologie
- ✓ Assurances spécialisées pour le secteur technologique
- ✓ Vaste réseau d'experts en informatique, en droit, en sécurité informatique et en cybersécurité
- ✓ Organisation internationale offrant une couverture et une expertise mondiales

En savoir plus ?
Pour découvrir nos blogs et livres blancs afin d'approfondir vos connaissances, rendez-vous sur www.hiscox.be/fr/assurances-pour-les-entreprises-technologiques ou suivez-nous sur www.linkedin.com/company/hiscox-belgium

HISCOX

Hiscox SA, Belgian branch
Avenue Bourget 42 B 8
B-1130 Bruxelles

T +32 (0) 27 88 26 00
E hiscox.info@hiscox.be
www.hiscox.be

Découvrez l'avenir avec confiance grâce à notre riche histoire dans le domaine technologique.

En savoir plus : www.hiscox.be/fr/les-courtiers-et-hiscox

Hiscox SA, Belgian branch
Avenue Bourget 42 B 8
B-1130 Bruxelles

T +32 (0) 27 88 26 00
E hiscox.info@hiscox.be
www.hiscox.be

Découvrez l'avenir avec confiance grâce à notre riche histoire dans le domaine technologique.

- ☑ Vous souhaitez mieux protéger votre organisation contre les risques ?
- ☑ Vous souhaitez en savoir plus sur nos assurances spécialisées ?
- ☑ Vous souhaitez discuter avec l'un de nos experts ?
- ☑ Vous souhaitez contacter directement l'un de nos conseillers ?

Consultez le site www.hiscox.be/fr/assurances-pour-les-entreprises-technologiques